

À TOUT INTÉRESSÉ DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

Conformément au règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanismes n° 116

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le **28 août 2018 à 19 h 00** à l'hôtel de Ville situé au 342, chemin du Fleuve, à Coteau-du-Lac, le Conseil statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1	Adresse civique :	15, rue Jeanne-d'Arc-Charlebois
	Numéro de cadastre :	5 785 778
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none"> • Autoriser une proportion de 5,70 % de fenestration pour le mur en cour avant secondaire au lieu de 15 %; <p>Afin de rendre le tout conforme au Règlement de zonage No URB-300 en vigueur.</p>
2	Adresse civique :	7, rue du Fort
	Numéro de cadastre :	2 045 081, 2 045 082
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none"> • Autoriser une variation de la hauteur du bâtiment principal de 3,23 mètres avec les voisins immédiats au lieu d'une variation de 0,6 mètre; • Autoriser une marge de recul arrière de 8,89 mètres au lieu de 9 mètres; <p>Afin de rendre le tout conforme au Règlement de zonage No URB-300 en vigueur.</p>
3	Adresse civique :	50, rue Industrielle
	Numéro de cadastre :	2 863 820
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none"> • Autoriser une proportion de 100% de la classe G au lieu d'au moins 40% de la classe F et 60 % maximum de la classe F pour l'agrandissement du bâtiment industriel; <p>Afin de rendre le tout conforme au Règlement de zonage No URB-300 en vigueur.</p>

Toute personne intéressée par les demandes pourra se prononcer lors de cette séance.

DONNÉ à Coteau-du-Lac ce 10^e jour du mois d'août 2018.



Louise Sisa-Héroux, B.A.A.
Directrice générale adjointe et greffière

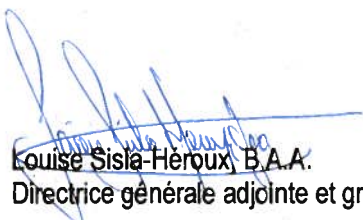
LSH/cp



CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise Sisle-Héroux, directrice générale adjointe et greffière, certifie, sous mon serment d'office, que le présent avis a été :

1. publié par son insertion dans le journal le « Première Édition », édition du 11 août 2018;
2. affiché au bureau de la municipalité, le 10 août 2018;
3. affiché sur le site internet de la Ville, le 10 août 2018.


Louise Sisle-Héroux, B.A.A.
Directrice générale adjointe et greffière

LSH/cp